

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 MARS 2022

Délibération n°2022 – 02 : approbation de la convention de coopération scientifique, culturelle et pédagogique avec la direction des Archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Le conseil d'administration, dans sa séance du 16 mars 2022,

APPROUVE

la convention de coopération scientifique, culturelle et pédagogique avec la direction des Archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères figurant en annexe à la présente délibération, et autorise la directrice de l'Ecole nationale des chartes à la signer.

Nombre de votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Le président du conseil d'administration de l'Ecole nationale des chartes



Christophe STRASSEL

Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00

Annexe à la délibération : convention de coopération scientifique, culturelle et pédagogique avec la direction des Archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères